

Lyon, ce 9 mai, 1848.

Espérée

Monsieur Durand

Je me propose de vous transmettre  
 en lettres rouges copie de ce passage additionné le 8 mai, 1848, à notre pétition du 24 mai, 1844, concernant la demande d'un conseil de prud'hommes pour les maîtres et ouvriers en bâtiment. ~~à cette époque nous~~ <sup>en 1844.</sup>  
 demandions un conseil de prud'hommes composé d'architectes et maîtres-ouvriers en bâtiment en 1848 nous avons ajouté :  
 " qui seraient comme les anciens Maîtres-gardes  
 " investis de la législation spéciale et juridiction  
 " générale des corporations pour ouvrages en  
 " bâtiment de Lyon et Beauvoisine . "



Scel et signé

*(Signature)*

*[Faint, illegible handwriting on aged paper]*